

De: Jean Pierre MENARD <[REDACTED]>
Envoyé: mardi 4 janvier 2022 23:42
À: enquetepubliquePLU-PDA
Objet: Enquete publique

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Bonjour,

Nous sommes propriétaires des parcelles AW 154 et AW 184 au lieu dit Fief de Buse. Nous demandons comme depuis un certain nombre d'années et de révisions de PLU que ces parcelles soient classées constructibles (zone UD ou AUD). En effet, une bonne partie des parcelles du Fief de Buse sont classées actuellement en zone N et elles constituent une enclave ou dent creuse à notre avis au milieu des rues (Av. de la Grande Cote, rue des Palombes, chemin des Pluviers et rue du Logis) bordées de zones constructibles UDX, UDB, UC et de zones à usage de camping NLC.

La possibilité de construire dans cette zone relativement cachée ne défigurerait pas l'espace public et sa situation non loin des plages et des commerces pourrai attirer aussi bien des résidences de loisirs que des habitations à l'année. L'urbanisation pourrai se faire aussi par le biais d'une association foncière urbaine en réunissant une bonne partie des propriétaires pour créer une voie de desserte et les divers branchements sans affecter les finances de la commune.

Notre intention n'est pas de vouloir valoriser notre bien pour en tirer une plus value en vendant au prix fort mais de pouvoir construire sur une parcelle ou la plupart des arbres ont été plantés par la famille au début des années 60.

Bous vous demandons de bien vouloir examiner attentivement notre demande qui peut améliorer sans aucun doute ce secteur de la commune.

Veuillez agréer Mr le commissaire enquêteur, nos sincères salutations.

Mr et Mme Ménard Jean-Pierre

4 Les Tonnelles

17150 Saint Martial de Mirambeau

[REDACTED]